

**+** **Termes de références**

**I. Informations générales**

<b>Intitulé de l'expertise courte terme</b>	Etude de faisabilité pour la mise en place d'un dispositif d'observation de l'emploi et de l'entrepreneuriat »
<b>Bénéficiaire(s)</b>	Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise et de l'Emploi et des Compétences (MIEPEEC)
<b>Pays</b>	Maroc
<b>Durée totale des jours estimés</b>	80 jours

**II. Contexte et justification de l'expertise courte terme**

La convergence des politiques publiques en matière d'emploi et d'entrepreneuriat revêt une importance capitale dans le Nouveau Modèle de Développement (NMD) du Maroc. Face aux défis du chômage chez les jeunes et à la nécessité de promouvoir une croissance économique durable, le programme SABIL soutient le Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise et de l'Emploi et des Compétences (MIEPEEC) dans le renforcement du processus de convergence en faveur de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

En étroite collaboration avec la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT) au niveau national et le Secrétariat Général des Affaires Régionales (SGAR) des trois régions pilotes, le MIEPEEC souhaite instaurer une dynamique territoriale conforme aux nouvelles orientations de la régionalisation avancée. Cette dynamique a été concrétisée à travers la tenue de l'atelier national d'élaboration d'un modèle marocain évolutif de convergence des politiques publiques de l'emploi et de l'entrepreneuriat CPPEE les 24 et 25 janvier 2024 à Rabat. Cet atelier a permis de confirmer et consolider les résultats des ateliers régionaux qui l'ont précédé et a été l'occasion de converger les attentes et les aspirations des régions avec celles du central.

Parmi les actions qui ont été retenues et jugées nécessaires à mettre en œuvre, il y a celle de doter les régions d'un dispositif d'observation de l'emploi et de l'entrepreneuriat tel qu'il a été prévu par le comité interministériel de l'emploi en avril 2018.

A cet effet, le MIEPEEC, à travers le Programme SABIL, souhaite répondre à cette demande régionale en mettant en œuvre une étude de faisabilité pour la mise en place d'un tel dispositif. Celui-ci servira non seulement à mettre à la disposition des régions des informations objectives sur les opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat, mais permettra également d'anticiper les besoins futurs de manière prospective. Ce dispositif facilitera la mise en réseau avec les opérateurs de la formation professionnelle, ainsi qu'avec le secteur privé et d'autres acteurs de la société civile.

La présente mission s'inscrit dans le cadre des activités de l'axe B "convergence des politiques publiques de l'emploi et de l'entrepreneuriat", et plus précisément dans la réalisation B.2.2 "Développement des outils de pilotage de la CPPEE" dans les régions d'intervention du programme, à savoir la région de Béni Mellal-Khénifra, la région de Fès-Meknès et la région de Souss-Massa.

Pour la réalisation de la mission, objet des présents termes référence, il est prévu de mobiliser de l'expertise nationale.

### III. Objectifs

Cette étude de faisabilité vise principalement la conception d'une architecture pour la mise en place d'un dispositif régional d'observation de l'emploi et de l'entrepreneuriat et ce à travers :

- La définition de son rôle ;
- La description de sa mission ;
- Le développement de son cadre institutionnel, organisationnel et fonctionnel ;
- Le développement du modèle économique intégrant les ressources matérielles et immatérielles nécessaires à sa mise en place ;

### IV. Comité de suivi

Le comité de suivi de cette mission est composé des partenaires suivants :

- Le Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise et de l'Emploi et des Compétences (MIEPEEC)
- L'Assistance technique du Programme Sabil (les niveaux central et régional)
- Le comité technique de suivi (CTS) de la région de Béni Mellal-Khénifra (BMK)
- Le comité technique de suivi (CTS) de Fès-Meknès (RFM)
- Le comité technique de suivi (CTS) de Souss-Massa (RSM)

### V. Description de l'expertise

#### 1) Activités prévues

Dans le cadre de ce projet, l'expertise nationale en charge de la présente mission doit impérativement prévoir dans son approche les quatre phases suivantes :

#### **Phase 01 : Etat des lieux dans les trois régions et au niveau central (25 H/J)**

- Identifier, tant au niveau national qu'au niveau régional, l'ensemble des projets et des méthodes d'observation existantes dans le marché de l'emploi et de l'entrepreneuriat.
- Cartographier en amont les acteurs nationaux et régionaux susceptibles de contribuer au dispositif d'observation.
- Identifier les points de convergence avec les projets et programmes actuellement en cours et dégager des pistes de collaboration (Ex : SIEJ financé par la banque mondiale, PEJ de la GIZ, PIAFE financé par l'UE...).
- Identifier les sources d'informations exploitables aux niveaux national, régional et provincial et examiner ensuite leur provenance, leur actualité et leur fiabilité.
- Identifier les contraintes liées à la disponibilité et l'utilisation de la donnée en tenant compte des lois relatives à la protection des données personnelles.
- Analyser les mécanismes de coordination et de pilotage de la donnée entre les niveaux national, régional et provincial en identifiant les modalités de collecte des données et le niveau de responsabilité pour leur consolidation technique.
- Identifier les sources de financement potentielles et les partenaires institutionnels aptes à soutenir la mise en place de ce dispositif dans les trois régions.

#### **Phase 02 : Portage institutionnel et définition du mandat pour chacune des trois régions (25 H/J)**

- Identifier les liens et les partenariats à mettre en place entre les différents niveaux, tels que l'Observatoire National du Marché du Travail (ONMT), le HCP, l'OFPPT, les universités...
- Établir la structure et la composition du comité de pilotage, par région.

- Définir le mandat du dispositif d'observation : idéalement un seul mandat pour les 03 régions.
- Définir les rôles et les responsabilités des acteurs et des instances concernés dans le dispositif, région par région.
- Définir le statut du dispositif dans chacune des régions.
- Proposer une charte d'engagement pour la structure de pilotage à mettre en place dans chaque région.

### **Phase 03 : Développement du modèle économique et du mode de fonctionnement pour chacune des trois régions (18 H/J)**

- Élaboration du modèle économique du dispositif assurant sa pérennité pour chaque région, et comprenant : ressources financières, besoins en ressources humaines, besoins en matériels (équipements, SI...), budget de fonctionnement et d'investissement quinquennal...
- Elaboration d'un descriptif opérationnel du dispositif pour chaque région, comprenant : le mode de gouvernance, statut, mandat, rôle, missions, organigramme, modalités de collecte de données, proposition d'un modèle de convention avec les partenaires, fiches de postes des cadres, ...

### **Phase 04 : Restitution des résultats aux niveaux régional et national (10 H/J)**

- Présentation des résultats de la mission dans chacune des 03 régions concernés et validation des schémas régionaux proposés pour le dispositif d'observation.
- Organisation et tenue d'un atelier de restitution et de consolidation des résultats des ateliers régionaux et validation par le central.

La méthodologie préconisée pour la présente mission devrait impérativement s'appuyer sur une approche participative, impliquant les partenaires nationaux, régionaux et provinciaux concernés par la mise en place d'un dispositif régional d'observation de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

Pour mener à bien la présente mission, il est impératif de consulter les institutions suivantes :

- Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences (MIEPEEC) ainsi que ses représentations dans les 3 régions.
- Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) ainsi que leurs antennes dans les 03 régions.
- Observatoire National du Marché du Travail (ONMT)
- Haut-Commissariat au Plan (HCP)
- Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT)
- Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR) des 03 Régions
- Conseil Régional des 03 Régions
- Centre Régional d'Investissement (CRI)
- Représentants du secteur privé (CGEM) et/ou fédération sectorielle
- Universités

L'expertise nationale est également invité(e) à proposer d'autres structures qu'elle jugera pertinentes de consulter afin d'enrichir la mission et d'atteindre les objectifs escomptés.

Avant le démarrage de la mission, l'expertise mobilisée est tenue de proposer un planning d'intervention détaillé pour le bon déroulement de la mission. Il est également demandé

d'organiser et de tenir toutes les réunions et tous les ateliers nécessaires au bon déroulement de la mission et d'en informer préalablement le commanditaire.

Pour assurer le succès de la mission, une coordination permanente et des échanges réguliers entre l'expertise mobilisée et le comité de suivi sont indispensables.

## 2) Résultats attendus

- Une note conceptuelle du cadre institutionnel du dispositif et de son mandat.
- Le modèle économique régional du dispositif d'observation, comprenant les ressources financières, les besoins en ressources humaines, besoins en matériels (équipements, SI...), budget de fonctionnement et d'investissement quinquennal.
- Un descriptif opérationnel régional du dispositif d'observation.

## 3) Livrables attendus

- Planning d'intervention
- Phase 01 : Rapport sur l'état des lieux du marché de l'observation de l'emploi et de l'entrepreneuriat.
- Phase 02 : Note conceptuelle du cadre institutionnel du dispositif et de son mandat.
- Phase 03 :
  - o Un modèle économique du dispositif régional.
  - o Un descriptif opérationnel du dispositif d'observation par région.
- Phase 04 : Un rapport par atelier régional, soit un total de 03 et enfin un (01) rapport pour l'atelier national
- Un rapport final de déroulement de la mission

## VI. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

1. Période de mise en œuvre : 01 juin – 30 octobre 2024
2. Durée effective de la mission : 80 jours

<b>Mission</b>	<b>H/J</b>
Phase 01 : Etat des lieux dans les 3 régions	25
Phase 02 : Portage institutionnel dans les 3 régions	25
Phase 03 : Modèle économique pour les 3 régions	18
Phase 04 : Restitution des résultats	10
Rapport final avec les livrables attendus	02
<b>TOTAL en H/J</b>	<b>80</b>

## VII. Expertise et profil demandés

### A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un Master en économie ou management de projets, en développement économique, renforcement des organisations ou expérience équivalente.
- Excellentes qualités /capacités :
  - de communication
  - de travail en équipe et relationnel

- de transmission des savoirs
  - de synthèse et de rédaction
  - d'analyse et résolution des problèmes
  - de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français et de l'arabe dialectal (écrit / oral). La maîtrise de la langue Amazigh est un plus.

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 15 ans dans le domaine de l'insertion économique des jeunes.
- Expérience d'au moins de 15 ans en conseil institutionnel et dans la réorganisation des structures publiques.
- Expérience d'au moins de 15 ans du cadre institutionnel marocain au niveau national et régional et du marché du travail et de la politique de l'emploi.
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans en matière de production et utilisation des statistiques sociales notamment sur le marché du travail, prospective des métiers et des compétences, méthodes d'analyse et d'évaluation des politiques de l'emploi et des réformes du marché du travail, etc. ;
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans en matière de renforcement de capacités et de gestion de projets de réformes et d'appui à l'institutionnalisation de systèmes d'information sur le marché du travail, de promotion des pratiques de l'évaluation d'impact
- Expérience professionnelle d'au moins 07 ans dans la mise en place et l'animation des réseaux de partenariats institutionnels.
- Expérience professionnelle de 05 ans dans la mise en place de dispositif d'observation de l'emploi et de l'entrepreneuriat.
- Expérience d'au moins 05 dans l'appui aux organisations publiques d'accompagnement à l'insertion économique.
- Maîtrise des méthodologies de la bonne gouvernance.

**VIII. Candidatures**

- Documents à envoyer obligatoirement :
  - o CV avec références.
  - o Approche méthodologique.
  - o Offre financière.
- Date limite de candidature : **12/05/2024**
- Les documents doivent être envoyés à l'adresse : **sabil.achats@expertisefrance.fr**